



## CHEF DE CLINIQUE DES UNIVERSITES-ASSISTANT TERRITORIAL (CCU-AT) Discipline médicale : CARDIOLOGIE

### 1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels dont 180 personnels médicaux.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme SAMU-SDIS.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

### 2. Présentation du service de l'établissement d'accueil

**Nom du service** : Cardiologie et maladies cardio-vasculaires

Pôle de rattachement : 4

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr MARCOLLET Pierre - pierre.marcollet@ch-bourges.fr -

Composition de l'équipe médicale : 7 PH

Nombre de lits : 12 lits UISC + 10 lits USCC + 25 lits hospitalisation complète + 20 HSM

Nombre de places :

Plateau technique : 2 salles coro - 1 salle rythmo - 4 échos

Autres :

Le cas échéant, exercice partagé avec une autre structure sur le même territoire que l'établissement d'accueil :

Nom de la structure :

Adresse :

Activité particulière au sein de cette structure :

### 3. Missions confiées (soins, enseignement et recherche) et organisation du temps de présence entre les sites

Enseignement externes, organisation staff + RMM

### 4. Les compétences à développer

Coordonnateur universitaire en accord avec Chef de service CH d'accueil

### 5. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil : Gardes USIC + astreinte cardio interventionnelle

### 6. Les valences (enseignement/ recherche)

Coordonnateur universitaire en accord avec Chef de service CH d'accueil

### 7. Les moyens à disposition du chef de clinique-assistant territorial universitaire (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

en fonction de son intérêt (rythmo/echo/coro)

### 8. Logement par l'établissement d'accueil

oui

<b>9. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue du clinicat territorial</b>
oui
<b>10. Rémunérations, prime d'exercice territorial</b>
Votre employeur sera l'Université de Tours et le CHRU de Tours. Vous ferez l'objet d'une mise à disposition intégrale par le CHRU de Tours dans votre établissement d'accueil. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<b>11. Prise en charge des frais de déplacement</b>
oui